© Drogues Info Service - 1 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Test urinaire

Par Profil supprimé Postée le 21/03/2018 09:44

> Bonjour,
>
> Je suis consommateur de c*nabis et suite à une arrestation sur voie publique j'ai été convoqué devant le délégués du procureur qui m'a remis un formulaire pour faire un test urinaire et prendre contact avec mon médecin afain de parler de mon problème d'addiction .
> La date butoir approchant et ayant fumez (j'ai conscience que c'est malsain) il y a très peu de temps est ce que je risque de nouvelles poursuites si mon test est positif? car il est marqué que les poursuites serais closes si j'acceptai de me plier à leurs démarche . Je suis déjà consommateur fit à risque .

Mise en ligne le 23/03/2018

Bonjour,

Sur la question du dépistage, vous évoquez une consommation régulière et il est utile de savoir que dans le cadre d'un test urinaire, le THC est détectable pendant 30 à 70 jours après la dernière prise. Vous indiquez une consommation récente qui nous laisse penser un risque de positivité. Concernant les nouvelles poursuites, nous ne sommes pas spécialisés en matière juridique et nous vous invitons à vous orienter vers une consultation juridique gratuite que vous pourrez trouver dans votre département en vous rapprochant du tribunal de grande instance.

Vous dites peu de choses concernant votre consommation mais vous parlez d'un problème d'addiction pour lequel vous avez reçu une injonction de prise en charge. Une dépendance se traduisant par une perte de liberté de s'abstenir de consommer, il nous semble important de pouvoir y réfléchir, d'envisager de faire un bilan de cette consommation qui n'est pas sans vous poser problème. Afin d'être aidé dans cette réflexion et de répondre dans le même temps à l'injonction du procureur, vous pouvez vous orienter vers un professionnel de santé spécialisé en addictologie dans un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Il existe des CSAPA dans tous les départements et ce sont des consultations confidentielles et gratuites. Vous trouverez un lien ci-dessous qui pourra vous permettre d'effectuer votre propre recherche.

Si vous souhaitez aborder la question sous forme d'échanges, vous pouvez nous contacter de façon anonyme et gratuite par tel au 0 800 23 13 13, de 8h à 2h ou par chat de 14h à minuit via le site "drogues info service".

Cordialement

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service